

## **SAFETY DATA SHEETS**

**This SDS packet was issued with item:**

075037312

**The safety data sheets (SDS) in this packet apply to one or more components included in the items listed below. Items listed below may require one or more SDS. Please refer to invoice for specific item number(s).**

075032602 075032628 075032982 079376300 273011066 273013097



## Fiche de données de sécurité

Copyright, 2021, 3M Company.

Tous droits réservés. La copie et/ou le téléchargement de ces informations dans le but d'utiliser correctement les produits 3M sont autorisés à condition que : (1) les informations soient copiées dans leur intégralité sans modification, sauf accord écrit préalable de 3M, et (2) ni la copie ni l'original ne soient revendus ou autrement distribués dans l'intention d'en tirer un profit.

Groupe de documents : 10-7892-2

Numéro de version : 29.03

Date de publication : 06/30/21

Remplace la date : 10/14/19

### SECTION 1 : Identification

#### 1.1. Identificateur du produit

3M™ RelyX™ Ceramic Primer (2721)

#### Numéros d'identification du produit

70-2010-1748-3, 70-2010-2492-7, 7000003086

#### 1.2. Utilisation recommandée et restrictions d'utilisation

##### Utilisation recommandée

Produit dentaire, Apprêt

##### Restrictions d'utilisation

Pour une utilisation par des professionnels dentaires uniquement.

#### 1.3. Informations sur le fournisseur

**FABRICANT :** 3M  
**DIVISION :** Oral Care Solutions Division  
**ADRESSE :** 3M Center, St. Paul, MN 55144-1000, USA  
**Téléphone :** 1-888-3M HELPS (1-888-364-3577)

#### 1.4. Numéro de téléphone de secours

1-800-364-3577 or (651) 737-6501 (24 heures)

### SECTION 2 : Identification des dangers

Ce document a été préparé conformément à la norme américaine de communication des risques OSHA, qui exige l'inclusion de tous les dangers connus du produit ou des ingrédients, quel que soit le risque potentiel. Les risques des dangers communiqués dans ce document peuvent varier en fonction du potentiel d'exposition.

#### 2.1. Classification de danger

Liquide inflammable : Catégorie 2.

Dommages/irritations oculaires sévères : Catégorie 2A.

Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition répétée) : Catégorie 2.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Mention d'avertissement :

Danger

##### Symboles

Flamme | Point d'exclamation | Risque pour la santé |

**Pictogrammes****Mentions de danger**

Vapeur et liquide hautement inflammables.

Provoque de graves irritations oculaires.

Peut endommager les organes suite à une exposition prolongée ou répétée : système respiratoire.

**Déclaration de mise en garde****Prévention :**

Garder à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

Prenez des précautions pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Conserver le conteneur bien fermé.

Ne pas respirer la poussière/les émanations /le gaz/le brouillard/les vapeurs/les pulvérisations.

Porter des gants appropriés et protéger les yeux et le visage correctement.

Se laver soigneusement après toute manipulation du produit.

**Réponse :**

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou sur les cheveux) : Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau / prendre une douche.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Enlever les lentilles cornéennes, si présentes, et si elles sont faciles à enlever. Continuer à rincer.

Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin. Consulter un médecin en cas de malaise.

En cas d'incendie : Utiliser un agent de lutte contre l'incendie adapté aux liquides inflammables tels que les produits chimiques secs ou le dioxyde de carbone pour éteindre.

**Stockage :**

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Maintenir au frais.

**Élimination :**

Éliminer les contenus / conteneurs conformément aux règlements locaux /régionaux/nationaux/internationaux applicables.

### SECTION 3 : Composition/Informations relatives aux ingrédients

| Ingrédient                             | N° CAS    | % en Poids                  |
|--|-----------|-----------------------------|
| Alcool éthylique                       | 64-17-5   | 70 à 80 Secret commercial * |
| Eau                                    | 7732-18-5 | 20 à 30 Secret commercial * |
| 3- Méthacryloxypropyl triméthoxysilane | 2530-85-0 | < 2 Secret commercial *     |

\*La dénomination chimique spécifique et/ou le pourcentage exact (concentration) de la composition ont été retenus comme secret commercial.

### SECTION 4 : Mesures de premiers soins

**4.1. Description des mesures de premier secours****Inhalation :**

Déplacer à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

**Contact avec la peau :**

Laver immédiatement avec du savon et de l'eau. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si des

signes/symptômes se développent, consulter un médecin.

**Contact avec les yeux :**

Laver immédiatement avec de grandes quantités d'eau. Enlever les verres de contact s'il y a lieu et si cela peut être fait facilement. Continuer à rincer. Obtenir des soins médicaux.

**En cas d'ingestion :**

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

**4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés**

Effets sur les organes cibles après exposition prolongée ou répétée. Voir la Section 11 pour plus d'informations.

**4.3. Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis**

Sans objet

**SECTION 5 : Mesures de luttes contre l'incendie**

**5.1. Moyens d'extinction appropriés**

En cas d'incendie : Utiliser un agent de lutte contre l'incendie adapté aux liquides inflammables tels que les produits chimiques secs ou le dioxyde de carbone pour éteindre.

**5.2. Dangers spéciaux dus à la substance ou au mélange**

Les contenants fermés exposés à la chaleur du feu peuvent accumuler de la pression et exploser.

**Produits de décomposition dangereux ou sous-produits**

| <u>Substance</u>    | <u>Condition</u>      |
|---------------------|-----------------------|
| Monoxyde de carbone | Pendant la combustion |
| Dioxyde de carbone  | Pendant la combustion |

**5.3. Équipement de protection spécial pour les pompiers**

L'eau peut ne pas éteindre efficacement le feu ; cependant, elle doit être utilisée pour refroidir les contenants et les surfaces exposés au feu et empêcher une rupture explosive. Porter des vêtements de protection complets, y compris un casque, un appareil respiratoire autonome à pression positive ou à demande de pression, une veste et un pantalon de protection, des bandes autour des bras, de la taille et des jambes, un masque facial et une couverture de protection pour les zones exposées de la tête.

**SECTION 6 : Mesures en cas de déversements accidentels**

**6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence**

Évacuer la zone. Garder à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. Ventiler la zone avec de l'air frais. Pour les déversements importants ou les déversements dans des espaces confinés, prévoir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Mise en garde! Un moteur pourrait être une source d'inflammation et faire brûler ou exploser des gaz ou des vapeurs inflammables dans la zone de déversement. Voir les autres sections de cette fiche de données de sécurité pour plus d'informations sur les risques physiques et pour la santé, la protection respiratoire, la ventilation et l'équipement de protection individuelle.

**6.2. Précautions environnementales**

Éviter de libérer dans l'environnement.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Couvrir la zone du déversement avec une mousse extinctrice résistante aux solvants polaires. Recueillir autant que possible le matériau déversé à l'aide d'outils anti-étincelles. Placer dans un récipient en métal approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec de l'eau. Sceller le récipient. Éliminer le matériel collecté dès que possible conformément à toutes les réglementations locales/ régionales/ nationales/ internationales applicables.

## SECTION 7 : Manutention et entreposage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité

Éviter tout contact prolongé ou répété avec la peau. Garder à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. Prenez des précautions pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Ne pas respirer la poussière/les émanations /le gaz/le brouillard/les vapeurs/les pulvérisations. Ne pas projeter dans les yeux, sur la peau ni sur les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver soigneusement après toute manipulation du produit. Éviter de libérer dans l'environnement. Éviter le contact avec un agent oxydant (par exemple chlore, acide chromique, etc.)

### 7.2. Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Maintenir au frais. Conserver le conteneur bien fermé. Entreposer dans un endroit protégé de la chaleur. Entreposer dans un endroit protégé de la chaleur. Entreposer dans un endroit éloigné d'agents comburants.

## SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

Si un composant est divulgué dans la Section 3 mais n'apparaît pas dans un tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

| Ingrédient       | N° CAS | Agence | Type de limite                          | Commentaires Supplémentaires                   |
|------------------|--------|--------|---|--|
| Alcool éthylique |        | ACGIH  | LECT : 1000 ppm                         | A3: Cancérogénicité confirmée pour les animaux |
| Alcool éthylique |        | OSHA   | MPT : 1900 mg/m <sup>3</sup> (1000 ppm) |  |

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Directives recommandées par le fabricant de produits chimiques

OSHA : United States Department of Labor - Occupational Safety and Health Administration

MPT : Moyenne pondérée dans le temps

LECT : Limite d'exposition à court terme

CEIL : Plafond

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### 8.2.1. Contrôles techniques

Entreposer dans un endroit bien ventilé.

#### 8.2.2. Équipements de protection individuelle (EPI)

##### Protection des yeux/du visage

Sélectionner et utiliser une protection oculaire/faciale pour éviter tout contact en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections oculaires/faciales suivantes sont recommandées :

Lunettes de protection à écrans latéraux

##### Protection de la peau/des mains

Voir la Section 7,1 pour des informations supplémentaires sur la protection de la peau.

##### Protection respiratoire

Aucun requis.

## SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

Apparence

État physique

Couleur

Liquide

Incolore

|  |  |
|--|--|
| <b>Forme Physique Spécifique :</b>             | Liquide  |
| <b>Odeur</b>                                   | Odeur caractéristique                            |
| <b>Seuil d'odeur</b>                           | <i>Aucune donnée disponible</i>                  |
| <b>pH</b>                                      | <i>Sans objet.</i>                               |
| <b>Point de fusion</b>                         | <i>Sans objet.</i>                               |
| <b>Point d'ébullition</b>                      | 180 °F   |
| <b>Point d'éclair</b>                          | 70 °F [ <i>Méthode d'essai : Système fermé</i> ] |
| <b>Taux d'évaporation</b>                      | <i>Aucune donnée disponible</i>                  |
| <b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>            | <i>Sans objet.</i>                               |
| <b>Limites d'Inflammabilité (LIE)</b>          | 3,3 % [ <i>Détails : pour l'éthanol</i> ]        |
| <b>Limites d'Inflammabilité (LSE)</b>          | 19 % [ <i>Détails : pour l'éthanol</i> ]         |
| <b>Pression de vapeur</b>                      | 55 mmHg [à 25 °C]                                |
| <b>Densité de vapeur</b>                       | <i>Aucune donnée disponible</i>                  |
| <b>Densité</b>                                 | 0,86 g/ml  |
| <b>Gravité spécifique</b>                      | 0,86 [ <i>Ref Std : EAU=1</i> ]                  |
| <b>Solubilité dans l'eau</b>                   | Complète   |
| <b>Solubilité - non-eau</b>                    | <i>Aucune donnée disponible</i>                  |
| <b>Coefficient de partition: n-octanol/eau</b> | <i>Sans objet.</i>                               |
| <b>Température d'auto-inflammation</b>         | <i>Aucune donnée disponible</i>                  |
| <b>Température de décomposition</b>            | <i>Aucune donnée disponible</i>                  |
| <b>Viscosité</b>                               | 1,1 centipoise                                   |
| <b>Poids moléculaire</b>                       | <i>Aucune donnée disponible</i>                  |
| <b>Pourcentage de volatils</b>                 | <i>Aucune donnée disponible</i>                  |

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Ce produit peut être réactif avec certains agents dans certaines conditions - voir les rubriques restantes dans cette section.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

### 10.4. Conditions à éviter

Chaleur

Étincelles et/ou flammes

### 10.5. Matériaux incompatibles

Aucun connu.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

#### Substance

Aucun connu.

#### Condition

Reportez-vous à la SECTION 5.2 pour des produits de décomposition dangereux lors de la combustion.

## SECTION 11 : Informations toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être cohérentes avec la classification des matières dans la Section 2 si des classifications d'ingrédients spécifiques sont mandatées par une autorité compétente. De plus, les données toxicologiques sur les ingrédients peuvent ne pas être reflétées dans la classification des matériaux et/ou les signes et symptômes d'exposition, parce qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage, un ingrédient peut ne pas être disponible pour l'exposition ou les données peuvent pas pertinent pour le matériel dans son ensemble.

Ce document a été préparé conformément à la norme américaine de communication des risques OSHA, qui exige l'inclusion de tous les dangers connus du produit ou des ingrédients, quel que soit le risque potentiel. Les risques des dangers communiqués dans ce document peuvent varier en fonction du potentiel d'exposition.

Les informations ci-dessous représentent les informations toxicologiques associées aux composants individuels du produit non durci. Une fois correctement mélangé et/ou durci, le produit est sans danger pour l'usage auquel il est destiné.

## 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

### Signes et symptômes d'exposition

D'après les données de test et/ou les informations sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

#### Inhalation :

Irritation des voies respiratoires : Les signes/symptômes peuvent inclure une toux, des éternuements, un écoulement nasal, des maux de tête, un enrouement, et des douleurs au nez et à la gorge.

Peut causer des effets supplémentaires sur la santé (voir ci-dessous).

#### Contact avec la peau :

Le contact avec la peau pendant l'utilisation du produit ne devrait pas entraîner d'irritation importante.

#### Contact avec les yeux :

Irritation sévère des yeux : Les signes/symptômes peuvent inclure une rougeur importante, un gonflement, une douleur, un larmoiement, une apparence trouble de la cornée et une vision altérée.

#### Ingestion :

Irritation gastro-intestinale : Les signes/symptômes peuvent inclure des douleurs abdominales, des maux d'estomac, des nausées, des vomissements et de la diarrhée.

#### Autres effets sur la santé :

#### Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer des effets sur les organes cibles :

Effets Respiratoires : Les signes/symptômes peuvent inclure toux, essoufflement, oppression thoracique, respiration sifflante, augmentation de la fréquence cardiaque, peau de couleur bleuâtre (cyanose), production d'expectorations, modifications des tests de la fonction pulmonaire et/ou insuffisance respiratoire.

#### Informations supplémentaires :

Ce produit contient de l'éthanol. Les boissons alcoolisées et l'éthanol contenu dans les boissons alcoolisées ont été classés par le Centre international de recherche sur le cancer comme cancérogènes pour l'homme. Il existe également des données associant la consommation humaine de boissons alcoolisées à la toxicité pour le développement et à la toxicité hépatique. L'exposition à l'éthanol pendant l'utilisation prévisible de ce produit ne devrait pas provoquer de cancer, de toxicité pour le développement ou de toxicité hépatique.

#### Données toxicologiques

Si un composant est divulgué dans la Section 3 mais n'apparaît pas dans un tableau ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce paramètre, soit les données ne sont pas suffisantes pour la classification.

#### Toxicité Aiguë

| Nom                                  | Voie  | Espèce | Valeur  |
|--------------------------------------|---|--------|---|
| Produit global                       | Ingestion   |        | Aucune donnée disponible ;<br>ETA calculé > 5 000 mg/kg |
| Alcool éthylique                     | Dermique  | Lapin  | DL50 > 15800 mg/kg                                      |
| Alcool éthylique                     | Inhalation - Vapeur<br>(4 heures)                   | Rat    | CL50 124,7 mg/l   |
| Alcool éthylique                     | Ingestion   | Rat    | DL50 17800 mg/kg  |
| 3-méthacryloxypropyltriméthoxysilane | Dermique  | Lapin  | DL50 > 20900 mg/kg                                      |
| 3-méthacryloxypropyltriméthoxysilane | Inhalation -<br>Poussières/Brouillard<br>(4 heures) | Rat    | CL50 > 2,28 mg/l  |

|                                      |           |     |                   |
|--------------------------------------|-----------|-----|-------------------|
| 3-méthacryloxypropyltriméthoxysilane | Ingestion | Rat | DL50 > 5225 mg/kg |
|--------------------------------------|-----------|-----|-------------------|

ETA = estimation de la toxicité aiguë

**Corrosion/irritation de la peau**

| Nom                                  | Espèce | Valeur                       |
|--------------------------------------|--------|------------------------------|
| Alcool éthylique                     | Lapin  | Aucune irritation importante |
| 3-méthacryloxypropyltriméthoxysilane | Lapin  | Aucune irritation importante |

**Dommages/irritations oculaires sévères**

| Nom                                  | Espèce | Valeur          |
|--------------------------------------|--------|-----------------|
| Alcool éthylique                     | Lapin  | Irritant sévère |
| 3-méthacryloxypropyltriméthoxysilane | Lapin  | Léger irritant  |

**Sensibilisation de la peau**

| Nom                                  | Espèce | Valeur        |
|--------------------------------------|--------|---------------|
| Alcool éthylique                     | Humain | Non classifié |
| 3-méthacryloxypropyltriméthoxysilane | Cobaye | Non classifié |

**Sensibilisation respiratoire**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est actuellement disponible, soit les données ne sont pas suffisantes pour la classification.

**Mutagenicité cellulaire germinale**

| Nom                                  | Voie     | Valeur  |
|--------------------------------------|----------|---|
| Alcool éthylique                     | In Vitro | Certaines données positives existent, mais les données ne sont pas suffisantes pour la classification |
| Alcool éthylique                     | In vivo  | Certaines données positives existent, mais les données ne sont pas suffisantes pour la classification |
| 3-méthacryloxypropyltriméthoxysilane | In Vitro | Non mutagène  |
| 3-méthacryloxypropyltriméthoxysilane | In vivo  | Non mutagène  |

**Cancérogénicité**

| Nom              | Voie      | Espèce                     | Valeur  |
|------------------|-----------|----------------------------|---|
| Alcool éthylique | Ingestion | Plusieurs espèces animales | Certaines données positives existent, mais les données ne sont pas suffisantes pour la classification |

**Toxicité reproductrice****Effets sur la reproduction et/ou le développement**

| Nom                                    | Voie       | Valeur                           | Espèce | Résultat du test :                                    | Durée d'exposition                      |
|--|------------|----------------------------------|--------|---|---|
| Alcool éthylique                       | Inhalation | Non classé pour le développement | Rat    | Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) 38 mg/l         | pendant la gestation                    |
| Alcool éthylique                       | Ingestion  | Non classé pour le développement | Rat    | Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) 5200 mg/kg/jour | préaccouplement et pendant la gestation |
| 3- Méthacryloxypropyl triméthoxysilane | Ingestion  | Non classé pour le développement | Rat    | Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) 2100 mg/kg/jour | au cours de l'organogenèse              |

## Organe(s) cible(s)

## Toxicité spécifique de l'organe cible - exposition unique

| Nom              | Voie       | Organe(s) cible(s)                    | Valeur  | Espèce                     | Résultat du test :                                    | Durée d'exposition |
|------------------|------------|---------------------------------------|---|----------------------------|---|--------------------|
| Alcool éthylique | Inhalation | irritation respiratoire               | Certaines données positives existent, mais les données ne sont pas suffisantes pour la classification | Humain                     | LOAEL 9,4 mg/l  | non disponible     |
| Alcool éthylique | Inhalation | dépression du système nerveux central | Non classifié   | Humain et animal           | Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) non disponible  |                    |
| Alcool éthylique | Ingestion  | dépression du système nerveux central | Non classifié   | Plusieurs espèces animales | Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) non disponible  |                    |
| Alcool éthylique | Ingestion  | reins et/ou vessie                    | Non classifié   | Chien                      | Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) 3000 mg/kg/jour |                    |

## Toxicité spécifique de l'organe cible - expositions répétée

| Nom                                    | Voie       | Organe(s) cible(s)                            | Valeur  | Espèce | Résultat du test :                                    | Durée d'exposition |
|--|------------|---|---|--------|---|--------------------|
| Alcool éthylique                       | Inhalation | foie  | Certaines données positives existent, mais les données ne sont pas suffisantes pour la classification | Lapin  | LOAEL 124 mg/l  | 365 jours          |
| Alcool éthylique                       | Inhalation | système hématopoïétique   système immunitaire | Non classifié   | Rat    | Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) 25 mg/l         | 14 jours           |
| Alcool éthylique                       | Ingestion  | foie  | Certaines données positives existent, mais les données ne sont pas suffisantes pour la classification | Rat    | LOAEL 8000 mg/kg/jour                                 | 4 mois             |
| Alcool éthylique                       | Ingestion  | reins et/ou vessie                            | Non classifié   | Chien  | Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) 3000 mg/kg/jour | 7 jours            |
| 3- Méthacryloxypropyl triméthoxysilane | Dermique   | peau   foie   reins et/ou vessie              | Non classifié   | Lapin  | Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) 2100 mg/kg/jour | 17 jours           |

|  |            |  |   |     |  |             |
|--|------------|--|---|-----|--|-------------|
| 3- Méthacryloxypropyl triméthoxysilane | Inhalation | système respiratoire                                       | Peut endommager les organes suite à une exposition prolongée ou répétée | Rat | LOAEL 0,05 mg/l                                  | 14 semaines |
| 3- Méthacryloxypropyl triméthoxysilane | Inhalation | foie   système hématopoïétique   yeux   reins et/ou vessie | Non classifié   | Rat | Dose Sans Effet Nocif Observé (DSENO) 0,244 mg/l | 14 semaines |

**Danger d'aspiration**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est actuellement disponible, soit les données ne sont pas suffisantes pour la classification.

**Veillez contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour obtenir des informations supplémentaires sur le toxicologiques de ce produit et/ou de ses composants.**

**SECTION 12 : Informations écologiques****Informations sur l'écotoxicité**

Veillez contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour obtenir des informations supplémentaires sur le écotoxicologique de ce produit et/ou de ses composants.

**Informations sur le devenir chimique**

Veillez contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour obtenir des informations supplémentaires sur le devenir chimique de ce produit et/ou de ses composants.

**SECTION 13 : Considérations d'élimination****13.1. Méthodes d'élimination**

Éliminer les contenus / conteneurs conformément aux règlements locaux /régionaux/nationaux/internationaux. Incinérer dans une installation d'incinération des déchets autorisée.

**Numéro de déchet dangereux EPA (RCRA) :** D001 (Inflammable)

**SECTION 14 : INFORMATIONS DE TRANSPORT**

Pour des informations sur le transport, veuillez visiter <http://3M.com/Transportinfo> ou appeler le 1-800-364-3577 ou le 651-737-6501.

**SECTION 15 : Informations réglementaires****15.1. Règlement fédéral américain**

Contactez 3M pour de plus amples informations.

**Classifications des dangers EPCRA 311/312 :****Risques physiques**

Inflammable (gaz, aérosols, liquides, ou solides)

**Risques pour la santé**

Lésions graves oculaires / irritation des yeux

Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition unique ou répétée)

### 15.2. Règlements des États

Contactez 3M pour de plus amples informations.

### 15.3. Inventaires des produits chimiques

Cette matière contient un ou plusieurs substances non répertoriées dans l'inventaire TSCA. L'utilisation commerciale de ce produit est réglementée par la FDA.

Contactez 3M pour de plus amples informations.

### 15.4. Règlements internationaux

Contactez 3M pour de plus amples informations.

**Cette fiche de données de sécurité a été préparée pour répondre à la norme OSHA des États-Unis, 29 CFR 1910.1200 sur la communication des dangers.**

## SECTION 16 : Autres informations

Classification des dangers NFPA

**Santé :** 2                      **Inflammabilité :** 3                      **Instabilité :** 0                      **Dangers Spéciaux :** Aucun

Les cotes de danger de la National Fire Protection Association (NFPA) sont conçues pour être utilisées par le personnel d'intervention d'urgence pour faire face aux dangers présentés par une exposition aiguë à court terme à un matériau dans des conditions d'incendie, de déversement ou d'urgences similaires. Les cotes de danger sont principalement basées sur les propriétés physiques et toxiques inhérentes au produit, mais incluent également les propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont connus pour être générés en quantités importantes.

**Groupe de documents :** 10-7892-2

**Numéro de version :** 29.03

**Date de publication :** 06/30/21

**Remplace la date :** 10/14/19

**AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ :** Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité (FDS) sont considérées comme correctes à la date de publication. 3M NE DONNE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS NOTAMMENT TOUTE GARANTIE IMPLICITE, DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, OU DE PERFORMANCE OU D'USAGE COMMERCIAL. L'utilisateur est responsable de déterminer si le produit 3M est adapté à un usage particulier et adapté à la méthode d'utilisation ou d'application de l'utilisateur. Compte tenu de la variété de facteurs qui peuvent affecter l'utilisation et l'application d'un produit 3M, dont certains relèvent uniquement de la connaissance et du contrôle de l'utilisateur, il est essentiel que l'utilisateur évalue le produit 3M pour déterminer s'il est adapté à un usage particulier et adapté à la méthode d'utilisation ou d'application de l'utilisateur.

3M fournit des informations sous forme électronique en tant que service à ses clients. En raison de la faible possibilité que le transfert électronique ait entraîné des erreurs, des omissions ou des altérations de ces informations ; 3M ne fait aucune déclaration quant à leur exhaustivité ou leur exactitude. De plus, les informations obtenues à partir d'une base de données peuvent ne pas être aussi actuelles que les informations contenues dans la FDS disponible directement auprès de 3M.

**Les FDS de 3M USA sont disponibles sur [www.3M.com](http://www.3M.com)**